

Accusée de fausses déclarations dans le cadre d'un appel d'offre, l'entreprise de construction tente de faire annuler sa mise au ban des marchés publics pour trois ans, décidée par la Cour des marchés publics. L'Audience a été fixée au 1er Octobre.

La firme détenue par l'homme d'affaires hongrois Lajos Simicska joue gros lors de ce procès. Accaparant jusqu'à récemment près de 40% des projets financés en Hongrie par l'Union européenne, l'entreprise a été condamnée et écartée de l'obtention des marchés publics pour trois ans. Accusée de fausses déclarations pour obtenir le projet d'extension du Port de Győr, Közgép a fait appel.

Cette condamnation n'est sans doute pas étrangère à [la rupture entre Simicska et le Premier ministre Viktor Orbán](#). Ami de longue date et personnage clé de la fondation du Fidesz, l'oligarque a été progressivement écarté par Orbán depuis sa réélection en 2014.